

COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL LOIRE BEAUCE

Le 19 décembre 2018
À *Saint Ay*



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

ORDRE DU JOUR



I) Actualisation des membres du Comité

II) Désignation d'un Vice-Président du GAL : modification du règlement intérieur

III) Délibération sur l'évolution du périmètre et sur l'avenant à la Convention GAL/AG/OP

IV) Etat d'avancement du programme

V) Programmation

VI) Questions diverses

- Actualités FEADER / LEADER / projets
- Evaluation à mi-parcours et ajustement de la stratégie
- Prochain Comité : date et ordre du jour prévisionnel.

I) Actualisation des membres du Comité



❖ Collège privé

- Fanny LANDAIS (titulaire) et Luc GIRARD (suppléant) quittent l'association la Corne des Pâtures.

Ils sont remplacés par **Stéphane PILLET** (titulaire) et par un autre membre de l'association à désigner pour le suppléer.

- **Benoit CRISTEN** (directeur de l'Office de Tourisme des Terres de Val de Loire) est nommé membre titulaire. Son suppléant est à désigner.

- L'actualisation, avec notamment l'intégration de nouveaux membres, se poursuivra en 2019

II) Désignation d'un Vice-Président du GAL et modification du règlement intérieur



Modification du règlement intérieur :

« Le GAL Loire Beauce désigne un Vice-Président qui pourra suppléer le Président dans ses fonctions. »

Pour rappel : fonctions du Président

- responsable du portage juridique, administratif et financier du GAL
- anime le Comité de programmation,
- veille au respect du règlement intérieur,
- signe les actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au GAL ainsi que les invitations et les comptes rendus

➤ Proposition : Mr Bertrand HAUCHECORNE

III) Délibération sur l'évolution du périmètre et sur l'avenant à la Convention GAL/AG/OP



**Acter l'intégration des 4 communes au 01/01/2019 :
Mareau aux Près, Mézières Lez Cléry, Cléry Saint André et Dry**

Nouveau périmètre du GAL = périmètre du PETR Pays Loire Beauce

Avenant à la Convention tripartite actant le nouveau périmètre, la liste des 48 communes constituant le GAL

IV) Etat d'avancement du programme LEADER



FICHES ACTIONS	Dossiers déposés	Dossiers avec avis d'opportunité favorable	Dossiers programmés	Dossiers conventionnés	Dossiers payés
1) Réseau prospectif durable	2	2	2	2	1
2) Efficacité énergétique	2	2	2	2	1
3) Continuités écologiques et consommations responsables	2	1	1		
4) Agriculture durable	2	2	1		
5) Culture et dialogue	5	4	3	3	1
6) Coopération	7	7	1	1	
7) Animation et fonctionnement du GAL	3	3	3	3	2
TOTAL	23	21	13	<u>11</u>	5

IV) Etat d'avancement du programme LEADER



Fiche Action	Enveloppe allouée	% totale	Montant FEADER potentiel (opportunité)	% potentiel	Montant FEADER programmé	% programmée	Montants payés	% payés
1) Réseau prospectif durable	100 000 €	10%	92 865 €	92,87%	65 095,62 €	65,10%	41 593,30 €	41,59%
2) Efficacité énergétique	100 000 €	10%	55 482,44 €	42,68%	44 211,01 €	44,21%	27 001,44 €	27,00%
3) Continuités écologiques et consommations responsables	90 000 €	9%	36 665,00 €	40,74%	30 199,44 €	33,55%		
4) Agriculture durable	100 000 €	10%	66 253,14 €	66,25%	37 899,12 €	37,90%		
5) Culture et dialogue	160 000 €	16%	145 120,00 €	90,7%	131 189,34 €	81,99%	74 679,32 €	46,67%
6) Coopération	200 000 €	20%	98 290,93 €	49,15%	17 591,75 €	8,80%		
7) Animation et fonctionnement du GAL	250 000 €	25%	134 516,43 €	53,81%	135 177,31 €	54,07%	83 032,70 €	33,21%
TOTAL	1 000 000 €	100%	629 192,94 €	62,92%	461 363,59 €	46,36%	226 306,76 €	22,63%

V) Programmation



1) Présentation de pré-projet :

Animation et fonctionnement du GAL 2019

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux + 15% coûts indirects (1 ETP animation + 0,3 ETP gestion)	56 161,73 €	LEADER (80%)	47 119,58 €
Communication, formation, cotisation	1 413, 75 €	Autofinancement (20%)	11 779,90 €
Frais de déplacements hébergement restauration	1 324 €		
TOTAL	58 899,48 €	TOTAL	58 899,48 €

V) Programmation

2) Présentation de projet - 19.2



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PETR Pays Loire Beauce : Mise en œuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial 2018 - 2019

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	38 111,46 €		
15% coûts indirects frais salariaux	5 716,72 €	Pays Loire Beauce (50%)	25 459,29 €
		LEADER (50%)	25 459,29 €
Frais de déplacements	898,00 €		
Frais de communication, conférences, inscription Assises Transition énergétique 2019	6 192,40 €		
TOTAL	50 918,58 €	TOTAL	50 918,58 €

V) Programmation

2) Présentation de projet - 19.3 « Coopération »

PETR Pays Loire Beauce en coopération avec le Pays de Vierzon et le Pays Gâtinais : réalisation d'une prestation de formation et d'outil pédagogiques sur les thématiques « climat air énergie » à destination des personnels d'animation des temps périscolaires

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Pilotage mission	2 483,33 €		
Réunions de sensibilisation	1 900 €	LEADER	12 569,41 €
Livret-ressources	5 018€	TEPCV	7 541,65 €
Formation : 1 ^{ère} session	3 700 €	Autofinancement	5 027,77 €
Partage d'expériences	3 525 €		
Formation : 2 ^{ème} session	1 687,50 €		
Accompagnements personnalisés	6 825 €		
TOTAL	25 138,83 €	TOTAL	25 138,83 €

❖ Accord de coopération



V) Programmation

2) Présentation de projet - 19.3 « Coopération »

PETR Pays Loire Beauce en coopération avec le Pays de Vierzon et le Pays Gâtinais : réalisation d'une prestation de formation et d'outil pédagogiques sur les thématiques « climat air énergie » à destination des personnels d'animation des temps périscolaires

Plan de financement suite à l'instruction

5 % de pénalités : pas de justification de non allotissement du marché

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Pilotage mission	2 483,33 €		
Réunions de sensibilisation	1 900 €	LEADER	11 940,92 €
Livret-ressources	5 018€	TEPCV	7 164,56 €
Formation : 1 ^{ère} session	3 700 €		
Partage d'expériences	3 525 €	Autofinancement	4 776,40 €
Formation : 2 ^{ème} session	1 687,50 €		
Accompagnements personnalisés	6 825 €		
Assiette éligible 5 % pénalités	23 881,88 €		23 881,88 €
TOTAL	25 138,83 €	TOTAL	25 138,83 €

V) Programmation

3) Reprogrammation

- **Hommes et Territoires** : Aménagements agroécologiques pour valoriser les bordures de chemins et pieds de pylônes de Beauce

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Fournitures expérimentation (jalons, semences...)	2 958,70 €	Total Public	53 936,00 €
Communication	2 220 €	ONCFS	3 385,83 €
Prestation	4 728 €	Conseil départemental 45	5 019,76 €
Frais salariaux suivi étude (dont 15% coûts indirects)	53 093,32 €	RTE	7 631,29 €
Frais déplacements	4 420 €	LEADER	37 899,12 €
TOTAL	67 420,02 €	Total Privé	13 484,02 €
		SYNGENTA	7 529,65 €
		Autofinancement	5 954,37 €
		TOTAL	67 420,02 €

V) Programmation

3) Reprogrammation

➤ **Hommes et Territoires** : Aménagements agroécologiques pour valoriser les bordures de chemins et pieds de pylônes de Beauce

➤ Réseau Transport Electrique (RTE) : filiale d'EDF

N'est pas un organisme qualifié de droit public (OQDP)

Hommes et Territoires est OQDP => autofinancement en contrepartie de la subvention LEADER

Plan de financement actualisé :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Fournitures expérimentation (jalons, semences...)	2 958,70 €	ONCFS	3 385,83 €
Communication	2 220 €	Conseil départemental 45	5 019,76 €
Prestation	4 728 €	Autofinancement H & T	2 046,22 €
Frais salariaux suivi étude (dont 15 % fonctionnement)	53 093,32 €	LEADER	41 807,24 €
Frais déplacements	4 420 €	<u>Total aides publiques</u>	<u>52 259,05 €</u>
		Syngenta	7 529,65 €
		RTE	7 631,29 €
		<u>Total aides privés</u>	<u>15 160,94 €</u>
		Autofinancement	0,03 €
TOTAL	67 420,02 €	TOTAL	67 420,02 €

VI) Questions diverses

❖ Actualités FEADER / LEADER

❖ Réunions « réseaux » et coordination régionale

• Les groupes de travail « Oxygène » : évaluation, coopération, communication

- Participation au GT Coopération : élaboration d'un guide pratique.
- Proposition émanant des GAL : un événement dédié (arbitrage élu)
- Proposition émanant de la Région : accompagnement personnalisé « Oxygène » pour la coopération transnationale

• Réunion de coordination régionale 10/12

- ❖ Prolongation de la période d'engagement sur le programme.
- ❖ Arbitrage favorable de la Commission Européenne.
- ❖ Choix laissé à chaque autorité de gestion : pas de prolongation après 2020, 2021 ou 2022 ?



V) Questions diverses



❖ Actualités FEADER / LEADER

❖ Prolongation de la période d'engagement sur le programme

❖ Attendre l'arbitrage pour :

- éventuel basculement « tourisme durable » ?
- effectuer des transferts de crédits ?
- envisager ou non un projet de coopération transnationale ?
- question du financement pour l'animation du GAL post-2020 :
 - 25 % maximum réservés à l'animation sur l'enveloppe totale
 - GAL Loire Beauce : 250 000 € sur 1 million
 - Obligation d'une animation du programme : inscrite dans la Convention
- Pas de visibilité à ce jour sur une éventuelle prochaine programmation
- Poursuivre la communication et réflexion ajustement stratégie

V) Questions diverses



❖ Actualités FEADER / LEADER

➤ Communication :

- **2 présentations** : Conseil communautaire CCBL 25/10/2018 ; Prochaine Conférence des Maires CCTVL en 2018
- **Présentation Pays dont LEADER** : bulletins municipaux, newsletters

➤ Projets touristiques en réflexion identifiés :

- **Hébergements insolites en lien avec la Loire à Vélo**. Ex. « Pod »
- **Boucles de randonnées**. Réflexion sur la mise en valeur des boucles créées : panneaux de sensibilisation, de valorisation. Expérimentation sur des bornes « Bluetooth »

V) Questions diverses



❖ Actualités FEADER / LEADER

➤ Ajustement de la stratégie

Propositions, si le basculement de la thématique « tourisme durable » était acté par le GAL :

1. Coupler la thématique à la fiche-action 5 « culture et dialogue »

Proposition plus recevable que la création d'une fiche : validation Région/ASP.

2. Emarger sur la fiche-action Coopération. Thématique issue de cette fiche.

3. Travail en COPIL dédié pour proposer la modification de la fiche : dépenses éligibles notamment.

V) Questions diverses

❖ Actualités projets

➤ Une annulation :

- **Université d'Orléans - laboratoire CEDETE - Territoires vécus, lieux et usages d'un développement durable.**

=> Projet de Coopération « Aménagement durable »

➤ Focus sur 2 projets en cours :

- **Chambre des Métiers et de l'artisanat - 2^{ème} et 3^{ème} éditions des Eco-défis des artisans et commerçants**
- **PETR du Pays Loire Beauce - Agriculture et changement climatique**

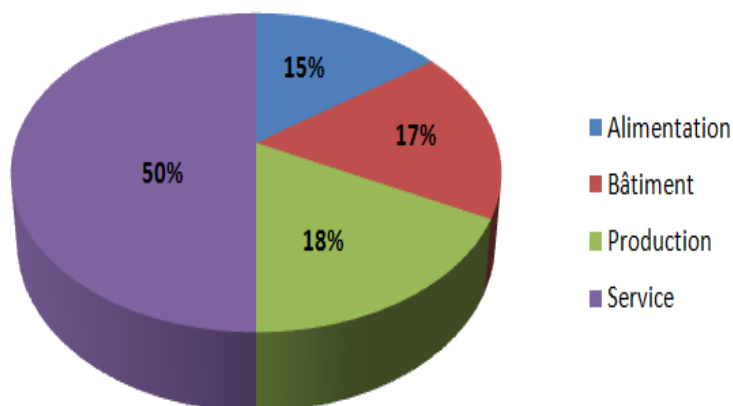


40 entreprises labellisées
Objectif : 30 entreprises

Soit 383 défis réalisés

Accompagnement réalisé par la CMA45 d'octobre 2017 à mai 2018

Répartition des entreprises engagées
par secteur d'activités



CALENDRIER 2018 - 2019

Septembre 2018 : appel à participation des entreprises et lancement officiel de l'opération avec communication à la presse

Octobre 2018 : prospections terrain auprès des entreprises

De l'engagement à mai 2019 : accompagnement personnalisé des entreprises

Mai 2019 : comité de labellisation

Juin 2019 : remise des labels

➤ A ce jour, **34** entreprises contactées, **15** engagées dont **6** nouvelles entreprises

« Agriculture et changement climatique » : un projet agricole participatif qui abordent les évolutions de pratiques et le changement climatique

- Accompagnement par le **GERDAL** (*Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées*)

Trois sociologues spécialistes des approches collectives pour le développement rural et les changements de pratiques

- **Rappel de l'objectif du projet :**

Identifier, **AVEC** les acteurs agricoles, des actions concrètes à mettre en place **POUR** les acteurs agricoles, en lien avec le changement climatique et les changements de pratiques induits ou imposés.

- La phase d'entretiens a débuté : 4 agriculteurs. Elle va se poursuivre jusqu'en février 2019.

VI) Questions diverses

❖ Evaluation à mi-parcours du programme :

➤ 2 questionnaires en ligne :

– Membres du Comité de programmation :

Peu de réponses.

Proposition : *report de la date limite au 21/12/2018 (information envoyée par e-mail) => prolongée à nouveau jusqu'au 11/01/19 ?*

– Porteur de projet - projet réalisé et payé : 1 projet arrivé à ce stade.

Le questionnaire sera envoyé au fil de l'eau.

Les informations recueillies permettront de suivre les évolutions d'ici la fin du programme : évaluation post-2020



VI) Questions diverses



❖ Prochain Comité de programmation :

Date à définir : proposition fin février/ début mars

❖ Ordre du jour prévisionnel :

- Bilan évaluation à mi-parcours
- Actualisation des membres du comité
- Constitution du COPIL « ajustement de la stratégie »
- Programmation

1) Opportunité - pré-projets : nouveaux projets potentiels

2) Projets à programmer :

- 19.2 - PETR Pays Loire Beauce : Agriculture et changement climatique
- 19.3 - « **Coopération** Aménagement durable » :
 - CAUE 45 : création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, et création d'un support internet collaboratif
 - Baule : cœur de village
 - « **Coopération** Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables »
- 19.4 - PETR Pays Loire Beauce : animation et fonctionnement GAL 2019

COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL LOIRE BEAUCE

Le 19 décembre 2018
À Saint Ay



**MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION**



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

